

Senainville



Coltainville

Nos vœux pour 2017

Une année bien constructive s'annonce à Coltainville, le grand projet du mandat, à savoir la requalification et l'enfouissement des réseaux rue de la République avec la réfection de la place de la Liberté, doit prendre forme dans le dernier trimestre.

À l'Église, la première tranche de travaux va être lancée, grâce à votre générosité et à l'appui conséquent des institutionnels. Les sols de l'École vont être remplacés et bien d'autres petits travaux réalisés pour améliorer la vie de chacun d'entre nous.

Je suis conscient que tous ces chantiers vont perturber beaucoup d'entre vous dans leurs habitudes, mais ces quelques semaines ou mois passés, l'artère principale aura un nouveau visage et la circulation je le souhaite sera plus apaisée.

Une solution devrait être apportée très prochainement au hameau de Senainville, avec le concours de Chartres Métropole, pour résoudre la fracture numérique.

D'autres projets d'envergure devraient trouver écho auprès de nos collectivités de tutelle, mais ne vendons pas la peau de l'ours !!!

Je vous assure, qu'avec l'équipe municipale, nous mettons tout en œuvre pour installer durablement le maximum de services et de confort à la population.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas. Je tiens à remercier les employés municipaux, les élus et toutes les personnes qui au cours de l'année, au travers des associations, contribuent au bien vivre à Coltainville.

Tous mes vœux vous accompagnent, partagez les avec vos familles et amis en ces périodes de fêtes et en ces moments de joie.

Très bonne Année 2017.

Votre maire, Ph. Galiotto

Restauration de l'Église Saint-Lubin : le départ est donné

En effet, le financement se met en place. La commune et la Fondation du patrimoine ont signé le 17 septembre 2016, en l'église Saint-Lubin, la convention de souscription et nous avons accueilli les habitants réunis pour l'évènement. Nous pouvons donc, chacun selon nos moyens, apporter



notre soutien financier pour accompagner la commune et nous remercions vivement ceux qui l'ont déjà fait.

Il suffit soit de remplir le formulaire de la fondation du patrimoine que vous pouvez vous procurer en mairie ou en ligne, d'y joindre votre chèque et de l'envoyer à l'adresse indiquée, soit vous connecter au site www.fondation-patrimoine.org/43886 et donner en ligne. Dans les deux cas, vous recevrez un reçu fiscal pour l'année du versement et bénéficierez ainsi d'une réduction d'impôt correspondant à 66% du don pour un particulier (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

L'association ASPAC pour sa part a versé des fonds qu'elle a reçus de notre député JP Gorges au titre de la réserve parlementaire qu'il nous a attribuée et du conseil départemental à la demande de nos conseillers, Mme K. Dorange et Mr D. Guéret.

■ Restauration de l'Eglise Saint-Lubin : le départ est donné

(suite de la page 1)



Ces fonds nous ont permis d'atteindre 10 % du montant HT de la première et plus importante tranche des travaux, conditions d'éligibilité pour obtenir une subvention. Nous avons de ce fait lancé cette demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine.

Les travaux vont pouvoir commencer et nous attendons de l'architecte Mr Sémichon, avec lequel nous avons signé un marché, le planning de ces travaux.

■ Travaux réalisés

A la mairie, la chaudière à fuel chauffant les bureaux et la salle du conseil, donnant des signes de vieillesse, nous avons opté, pour une installation électrique plus souple et changé tous les radiateurs.

A l'école, les employés communaux ont repeint le préau couvert et Madame Duval a apporté sa contribution pour égayer le coin de la garderie.



Ils ont aussi travaillé dans les toilettes de la maternelle et ont réalisé une mise aux normes en créant des toilettes pour handicapés.

Avant la réfection totale du sol de l'école maternelle, Ils ont fait le nécessaire pour réparer les parties à consolider.

Travaux rue des Tilleuls

Cette rue n'était pas encore raccordée au réseau d'eaux usées et Chartres Métropole a réalisé les travaux d'assainissement nécessaires. Nous en avons profité pour reprendre le réseau d'eaux pluviales qui présentait un affaissement.

Au cimetière, quatre éléments de columbarium sont venus s'ajouter aux existants. Ils permettront de recevoir les urnes funéraires de ceux qui ont fait le choix de la crémation.

■ Projets

Ils sont nombreux et se bousculent puisque certains d'entre eux ont pris beaucoup de retard.

Trottoirs rue de Péreuze

Les appels d'offre sont lancés, les maisons sont maintenant construites et nous allons pouvoir réaliser les trottoirs dans le 1^{er} semestre.

Aménagement de la place de la Liberté

Nous avons acheté la parcelle de terrain destinée à l'agrandissement de la place. Les travaux vont très vite commencer et se termineront avec les revêtements de sol faits conjointement avec ceux de la rue de la République.

L'abribus sera installé dès que la nouvelle clôture sera en place.

Les travaux de l'Eglise sont aussi imminents. L'étude est réalisée, le marché signé avec l'architecte qui prend en charge l'organisation avec les différents artisans, tous spécialisés dans ce genre de restauration.

Ecole

La réfection totale des sols de l'école maternelle est prévue pour cet été.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours d'étude et avance lui aussi. Il remplacera le POS (Plan d'Occupation des Sols). Le projet proposé fera l'objet d'une enquête publique courant 2017, espérons-le.

La rue de la République et ses aménagements se font attendre. La reprise par Chartres Métropole pour une grosse partie du projet initial, a décalé l'ensemble. Plusieurs réunions de coordination avec tous les acteurs concernés, Chartres Métropole et ses services, RSEIPC, Orange, le Conseil Départemental et la Commune ont eu lieu. Nous espérons les premiers coups de pioche pour le 2^{ème} semestre 2017. Ce sera un lourd chantier à réaliser mais l'enjeu en vaut la chandelle.

■ Actualités de la commune

Secrétariat

Annaïg Boucher a remplacé, début septembre, Emilie Fauquet, qui, a souhaité se rapprocher de son domicile et a donc rejoint la mairie de La Bourdinière St Loup après plus de deux années passées dans la commune.

Annaïg a suivi la même formation qu'Emilie et c'est avec plaisir que nous l'accueillons. Nul doute que ses qualités d'écoute et d'analyse lui permettront de s'adapter et d'évoluer dans ses fonctions.

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Jean Leriche a été officiellement distingué par les services préfectoraux, pour son action et son implication depuis plus de 25 ans à la tête du pongiste club de la commune et a reçu une médaille de bronze. Celle-ci lui a été



remise par Monsieur le Maire le 3 décembre, en récompense de son investissement aux services des autres.

Toutes nos félicitations pour cette distinction et son engagement sans faille. Le pongiste club continue à proposer aux enfants et aux adultes une activité de qualité à proximité de leur domicile et responsabilise des jeunes à des activités d'encadrement des plus petits.

■ Actualités de la commune (suite)

Lotissement donnant dans la rue Clémenceau

Il s'agit de 24 maisons, sur 1.88 ha, Deux ouvertures sur la rue Clémenceau le desserviront et de ce fait, la rue sera réaménagée tout au long du lotissement. Du côté RD 32, il sera bordé par des plantations, et vers le pont de Senainville un grand bassin de rétention paysager permettra d'avoir un espace vert. Le permis de lotir est accepté depuis juin, plus de la moitié des terrains est déjà vendue. Les premiers travaux de marquage sont réalisés, les entreprises commenceront à travailler dès janvier pour toutes les infrastructures, voirie, réseaux... et les acquéreurs pourront prendre possession de leurs terrains dès le 2ème trimestre.

Actualités de l'école

L'année scolaire s'est ouverte à 4 classes, une maternelle avec 21 enfants et trois classes élémentaires avec 59 enfants. Nous continuons l'étude surveillée les lundis et jeudis soir sous la responsabilité des enseignants.

Une classe de mer est proposée aux élèves du CE1 au CM2 en avril 2017 à Batz sur mer en Loire Atlantique. Les parents s'organisent pour trouver une partie du financement nécessaire. Ils vous ont proposé à cet effet, les sapins de Noël, la bourse aux jouets du 27 novembre, la collecte de papier qui sera vendue à une société de récupération et d'autres activités viendront. Nous espérons pouvoir vous faire partager ces moments sur le site de Coltainville.

■ Le ping



Le Club de tennis de table existe sous sa forme actuelle depuis 1988. Depuis, chaque année 15 à 35 personnes rejoignent le club. Il permet la pratique de cette activité pour tout public à partir de 6 ans. Pour les enfants, le créneau est le mercredi de 18h à 19h30 animé par des entraîneurs du club et externes. A partir de 16 ans, il est possible de s'entraîner les mardis et ou jeudis dès 20h30 pour les débutants ou les compétiteurs. Pour les plus passionnés, les compétitions se déroulent le vendredi soir à partir de 20h.

Vous pouvez aussi découvrir la discipline ou encourager votre club certains vendredis soirs à partir de 21h. Les dates sont disponibles sur le site de la commune. La population de notre commune vieillit et depuis une dizaine d'années nous constatons une baisse du nombre de licenciés. Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de la saison. En plus du bienfait physique et mental, vous contribuez à la pérennité d'activités de proximité qui ont souvent un équilibre de fonctionnement difficile à atteindre. Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans l'animation du club, plusieurs opportunités sont possibles. Dans l'espoir d'avoir suscité de l'intérêt, à bientôt au club pour nous rencontrer.

Le Président, Jean Leriche

■ Vie pratique

Internet à Senainville

Les habitants ont transmis à la mairie une pétition mettant en lumière les problèmes qu'engendrent la quasi-impossibilité de se connecter à internet et demandant que des solutions soient trouvées. Cette pétition de plus de 75 foyers a été relayée par la mairie à Chartres Métropole. Aujourd'hui, « cm'in », « Chartres métropole innovation numérique », prend en charge le numérique et déploie les infrastructures nécessaires. Une proposition d'antenne relais, sur le château d'eau de Senainville, est à l'étude et devrait pouvoir résoudre les problèmes de débit. Il sera organisé une réunion publique pour expliciter le projet.

■ Fête du village



Le 22 mai une activité festive, cette 2^{ème} fête du village autour d'un repas, s'est déroulée sur le terrain de foot. Elle a pour but de réunir les habitants de la commune, favoriser les échanges et apprendre à mieux se connaître. Après un apéritif, nous avons rejoint les tables sous les barnums pour déguster un jambon, grillé sur place depuis la fin de la nuit. Un groupe de musique a animé les inters plats. Après le dessert, nous avons ensuite pu danser sur des rythmes très variés, même si la météo n'était pas favorable. La centaine de participants était réjouie de ce moment convivial et prête pour la 3^{ème} Edition. Grâce aux bénévoles, l'installation et le démontage ont pu se réaliser dans la journée.



■ Fête des Mères du 27 mai

Au fil des saisons. Cette année, le spectacle a commencé à 20h devant un public attentif de parents venus applaudir la quinzaine d'enfants sur scène. Au menu : les 4 saisons ont défilé dans un salon de la mode avec musique, chants et poésies. Tout cela orchestré par une hôtesse d'accueil, une styliste et son assistant, dans un style clownesque. Le traditionnelle « Bonne fête maman » de tous nos apprentis comédiens, avec une fleur à la main, a clôturé cette soirée dans la joie et la bonne humeur.

■ L'école primaire de la révolution de 1789 en France à Coltainville aujourd'hui

Nous qui connaissons l'école et son parcours tracé depuis la maternelle, que de surprises lorsque nous explorons l'histoire et que de remous pour qu'elle se généralise.

Mais d'abord, plantons le décor avec un peu d'histoire

L'enseignement avant la fin du 18^{ème} siècle n'est pas obligatoire, destiné aux garçons et dispensé par le clergé. Puis, après la révolution de 1789, on demande aux communes d'ouvrir une école de garçons pour 1000 habitants, l'école de filles n'est pas obligatoire, les enseignants, religieux en général, sont payés par les familles.

Plusieurs lois sont nécessaires au 19^{ème} siècle pour faire évoluer les choses :

Vers 1830, la loi Guizot impose une école de garçons pour 500 habitants, les enseignants sont encadrés par le Maire et le Curé sous la responsabilité du Préfet et payés par les familles et les communes jusqu'en 1882.

En parallèle, sont ouvertes des salles d'asile, nom peu engageant, destinées à garder dès deux ans, les enfants dont les mères travaillent. Ils sont nourris d'une soupe à midi.

L'école normale (pour l'école de garçons) est créée dans le but de laïciser le corps enseignant et d'organiser l'enseignement.

Vers 1850, la loi Falloux impose une école de filles pour 800 habitants. L'école normale pour ces classes ne sera ouverte qu'en 1872 à Chartres, et comprendra une épreuve de couture pour les candidates !!! L'enseignement est, pour beaucoup, confié aux religieux qui enseignent aussi la morale chrétienne.

En 1873, une 2^{ème} classe doit ouvrir dans la commune et les habitants de Senainville signent une pétition demandant qu'elle se situe au hameau et soit une école de filles (séparation des sexes), avec la possibilité de mixité dans les deux écoles jusqu'à 8-9 ans du fait du long chemin à parcourir.

Avec Jules Ferry, dès 1879 les lignes bougent. Les lois de 1880 et 1882 instaurent l'enseignement primaire, laïc et obligatoire de 7 à 13 ans. Les enseignants ne seront totalement payés par l'état qu'en 1892.

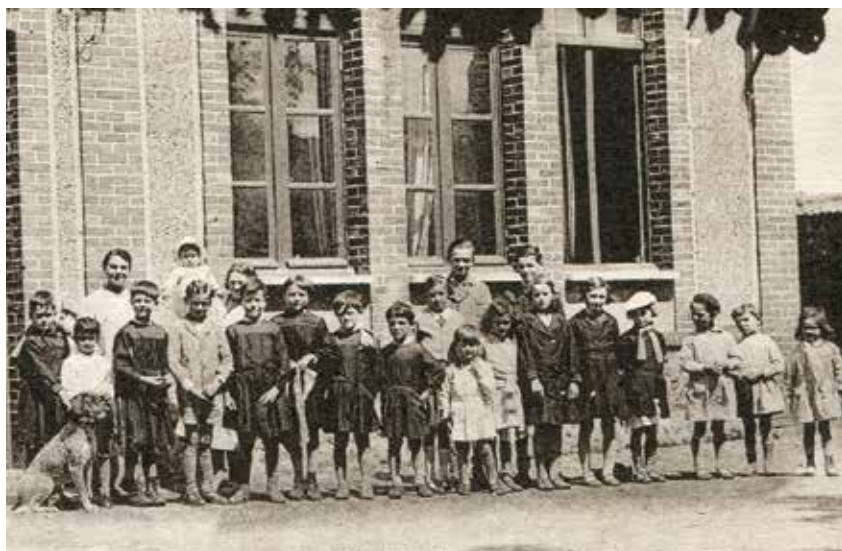
L'école maternelle mixte de 2 à 6 ans est créée et les salles d'asile sont intégrées aux écoles primaires.

Les écoles ont 5 ans à compter de 1882 pour laïciser tout l'enseignement, enseignants et programmes, ce qui déclenche les passions et entraîne l'affrontement entre instituteurs et religieux.

La lutte se calme avec la loi de 1905 de séparation de l'église et de l'état qui instaure l'enseignement de la morale laïque, l'instruction civique, le patriotisme...



Coltainville, vers 1895, M. Moulin



Senainville, 1937



Coltainville, 1956, M. et Mme Fourré

Mais revenons à notre commune

Les effectifs ont longtemps été pléthoriques. En 1856, classe unique de 56 élèves de 7 à 12 ans

En 1933 à Senainville, une classe mixte d'une vingtaine d'élèves. Tous portent la blouse noire. Ils ont des pupitres à 3 places munis d'encriers. Ils utilisent l'ardoise avec le crayon ardoise, apprennent la lecture, le calcul, et aussi l'histoire et la géographie.

Outre la corvée de bois pour le poêle, les enfants doivent aussi balayer la classe. Des lignes d'écriture punissent les enfants et les bons points avec une grande image les récompensent.

Le jeudi matin ils vont au catéchisme à Coltainville.

Il est à noter que la mixité, pour des raisons d'effectifs et de moyens, a existé dans les campagnes bien avant les lois la prescrivant qui ne datent que de 1957 en primaire et de 1976 en secondaire !!! On s'arrange donc avec la loi en plaçant dans les classes les filles d'un côté et les garçons de l'autre, en séparant les cours de récréation en deux...

À la rentrée 1941, 70 élèves au total entre les 2 classes uniques de Coltainville et Senainville. Le sport se fait sur le stade Jean Moulin. Le chauffage est assuré par le poêle situé au milieu de la classe, la charge de bois est préparée la veille par un élève. Il est arrivé qu'un élève refuse la corvée de bois du matin, la femme de l'instituteur ayant utilisé la charge préparée pour ses besoins personnels.

En 1950 à Coltainville, plus de 60 enfants en classe unique de 5 ans à 14 ans, âge du certificat d'études, avec Mr Letourneur. Puis une 2ème classe est créée et Mr et Mme Jacques Fourré les prennent en charge. La blouse est de rigueur, le porte-plume et l'encrier rempli d'encre violette ainsi que le buvard doivent être apprivoisés pour éviter les taches et les pâtés, l'ardoise est toujours présente, la règle tombe sur les doigts des récalcitrants, le sport, poutre et saut en hauteur, se fait sur le terrain de boules.

Rentrée 1962, faute d'effectif suffisant, l'école de Senainville ferme. Le transport des enfants est assuré jusqu'à Coltainville Madame Odette Fourré ouvre sa maison pour l'heure du déjeuner, Jusqu'en 1964 où ils seront trop nombreux (14).

Dès l'arrivée de Mr et Mme Claude Fourré en 1974, il est demandé l'ouverture d'une classe maternelle, les enfants concernés partant à Chartres sans retour. En 1978 ces petits sont scolarisés à Lèves, en 1980 à Jouy, en 1982 à Champhol puis enfin un 3ème poste est créé à Coltainville et un préfabriqué accueille les enfants, dans l'enceinte de la mairie en 1984.

Le lotissement tout neuf fait passer la population de 432 habitants en 1982 à 722 en 1988. Un 4ème poste d'enseignement est ouvert. Il devient nécessaire de construire une nouvelle école dès 1985. En attendant cette construction sur l'emplacement actuel, Soulaire prête une salle.



En 1986, 120 élèves et un 5ème poste d'enseignant. Tous les locaux sont pleins. Des souvenirs précis pour les élèves de l'époque : des ardoises, mais aussi des stylos-billes et des stylos-plumes. Les tables par deux ont toujours le trou pour l'encrier mais plus l'encre. La colle au goût

d'amande reste dans les mémoires, le savon jaune ovale fixé sur une tige métallique et accroché au-dessus du lavabo aussi. Le tableau noir à nettoyer le soir par un élève, le sport dans la cour ou au stade, les fables de La Fontaine à copier en guise de punition, les jeux dans la cour, autant de souvenirs à partager.

Puis quelques années plus tard les enfants grandissent et nous avons deux fermetures successives : 1992 et 1995. Il n'y a plus que 3 classes : une maternelle avec 24 enfants et deux primaires avec 48 enfants. Le repos du jeudi est devenu celui du mercredi et en 1997 est instaurée la semaine de 4 jours, compensée par des vacances plus courtes.

En 1996, après la construction de la classe jouxtant le préau, tous les enfants sont regroupés rue des blés d'or. Mais la cantine créée en 2002 dans l'actuelle salle des associations oblige les enfants à se déplacer à midi, jusqu'à la construction en 2005 du nouveau bâtiment avec deux classes et une cantine.

Rentrée 2004, 67 enfants dont 30 à 40 à la cantine. Rentrée 2005, 93 enfants. Un lotissement de 15 maisons à Senainville, un autre de 5 maisons rue Charles Péguy font grimper les effectifs jusqu'à 117 en 2012 avec 85 à 95 enfants à la cantine. Mais à nouveau, « effet lotissement » oblige, les enfants partent en collège et les effectifs baissent. Un poste de maternelle est supprimé en septembre 2015.

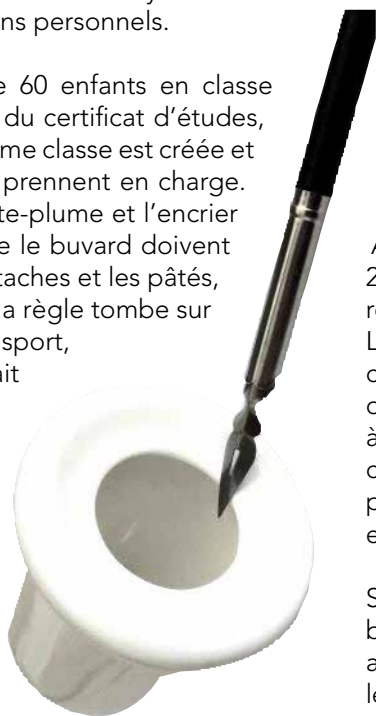
Actuellement, il y a 82 élèves à l'école. Un lotissement de 24 maisons doit démarrer très prochainement et donc faire remonter les effectifs.

Les rythmes scolaires bougent. En septembre 2008, le mercredi n'est plus travaillé et les enfants n'ont plus que 24 h de classe par semaine au lieu de 27 h. En septembre 2014, à nouveau travail le mercredi matin mais toujours 24 h de classe et donc les enfants commencent plus tard et sortent plus tôt. En septembre 2015, une étude surveillée par les enseignants est organisée.

Sur le plan des équipements, nous sommes très loin du tableau noir et des porte-plumes. Les salles de classe sont agréables et bien équipées, tout le mobilier a été renouvelé, les maternelles ont à leur disposition bibliothèque, jouets, petits canapés, matériel de motricité dans le grand préau couvert... le sport se fait dans la cour ou sur le stade et pour les plus petits, depuis 2014, une superbe aire de jeux vient compléter le tout. L'école est entrée dans l'ère du numérique depuis 2009 avec un tableau interactif en CM dans le nouveau bâtiment puis en 2012, un 2ème dans l'autre bâtiment en CE. En complément, une classe mobile avec 9 ordinateurs permet à chacun de se familiariser avec ces outils indispensables et chaque enseignant dispose d'un ordinateur.

Mais le plus important reste toujours l'enfant et les connaissances indispensables à acquérir pour s'adapter à un monde en changement permanent et pouvoir évoluer de façon positive et harmonieuse.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous confier de précieuses photos.



■ Soleil au rendez-vous au Château de Versailles le 11 juin



Malgré un temps couvert, une averse compensée par une température clémente, cette excursion a su trouver satisfaction parmi les gens de la commune qui ont apprécié la visite du château et des extérieurs (le hameau de la Reine, le jardin et les bosquets). C'était également l'occasion d'une sortie en famille puisque beaucoup d'entre nous étaient accompagnés de leurs enfants ou petits enfants (30 adultes et 10 enfants).

Nous avons commencé le matin avec une visite commentée par audio guides des principaux appartements du château. Le midi, le car nous a déposé à l'entrée du hameau de la Reine et nous avons pu nous restaurer dans un cadre bucolique. L'après-midi, nous avons quartier libre pour visiter les jardins et nous attarder sur « Les grandes eaux musicales » où l'eau jaillissait des fontaines et bosquets au rythme de la musique d'époque Louis XIV.

Malgré une œuvre contemporaine, une chute d'eau monumentale installée sur le grand canal par l'artiste Oliafur Eliasson, on se serait cru au temps du roi Soleil !



■ La fête de l'école, en juin, une fête tout en rythme



Le spectacle de cirque des classes du CE1 au CM2 était scandé par des gymnastes en herbe. Les chants de toutes les classes avaient les couleurs du Brésil, rythmés par des instruments de percussion.

Puis les nombreux jeux, la tombola, le maquillage, ont agréablement clôturé cette fête très animée.

■ Le vide grenier



Cette année encore, le succès de notre fête s'est confirmé, même si la météo n'était pas excellente comme les 17 fois sans eau sur 19. Le nombre d'exposants était presque équivalent aux meilleures années. Nous avons 1800 mètres de déballage. Les activités périphériques de restauration ont eu moins de succès du fait de la météo. L'organisation est toujours excellente, grâce aux bénévoles de plus en plus nombreux, et cela permet à chacun de s'impliquer sur moins de temps. Si vous souhaitez contribuer à l'épanouissement de notre commune, venez nous rejoindre. Cette année encore, les bénéfices de cette journée permettront au comité des fêtes de financer les activités comme la sortie familiale, le spectacle de Noël, les illuminations... Venez encore plus nombreux pour notre 20^{ème} édition le 3 septembre 2017.

■ Pétanque : challenge Jean-François Saurat

Le 11 septembre, à 13h30, 32 équipes de doublettes mixtes se sont présentées sur le terrain de boules et ont démarré leurs parties. Elles se sont disputées âprement chaque étape de la classification (l'équipe perdante étant éliminée à chaque tour), jusqu'à la finale à 20h30.

David et son co-équipier Vincent ont été les grands vainqueurs.

Ce tournoi est baptisé « Challenge Jean-François Saurat », ancien président de l'amicale des sapeurs-pompier. Il a été, à l'initiative de cette manifestation.

■ Une bonne journée de novembre



Vers 12h, ce 20 novembre, 66 personnes, en majorité de plus de 66ans, arrivent à la salle des fêtes.

Ils sont agréablement accueillis par une musique de fond interprétée par Sylvie et Thierry André. Tous deux affichent leur plaisir à être présents pour célébrer les aînés et se souvenir de leur père et beau-père Jacques André, le « maréchal », figure de notre village, qui fut de longues années le doyen de ce repas annuel. Merci à eux d'avoir animé cette journée et de perpétuer ainsi une présence familiale à Coltainville. Après de chaleureuses salutations, tout le monde prend place autour des tables agrémentées de menus réalisés par nos secrétaires, de chemins de table et de fleurs installés par Anne-Marie.

Le service traiteur se met alors en route et après un apéritif et ses accompagnements, les plats se succèdent. Les conversations fusent, suspendues par moment par les intermèdes musicaux tout cela en dégustant avec délice ce repas de l'amitié.

Tout se termine en musique qui fait danser de nombreux couples et qui accompagne les inconditionnels joueurs de cartes. Une bonne journée partagée dans une grande convivialité. Pour tous, rendez-vous l'an prochain.

■ Fête de Noël



Dans notre salle des fêtes décorée d'un magnifique sapin et de guirlandes, un magicien et son assistant nous ont offert un spectacle « magique » : des cordes qui se dénouent toutes seules, d'autres, coupées, qui se reconstituent à l'identique. Et aussi, les cartes à jouer qui se promènent et se retrouvent là où l'a décidé le magicien, dans son dos par exemple. Les enfants ont participé à ces tours, tant sur la scène comme « co-acteurs » que dans la salle.

Puis le Père Noël est arrivé avec sa grande barbe pour distribuer son lot de friandises aux nombreux enfants.

Tout le monde s'est retrouvé autour du buffet pour faire connaissance pour les nouveaux, échanger et trinquer.

■ Visite de l'Eglise et présentation des travaux



En ce 10 décembre, l'Eglise a fait l'objet d'une visite exceptionnelle, ouverte à tous, commentée par Monsieur Sémi-chon, Architecte en charge de la restauration.

Il a rappelé l'histoire de ce bâtiment dont la nef romane date du 12ème siècle, la charpente actuelle et le chœur à voûte lambrissée du 16ème et la tour clocher ainsi que le mobilier du chœur du 19ème. Il a fait découvrir les nombreuses sculptures ornant les poutres du chœur et la corniche de la nef. Puis il a expliqué les désordres actuels existant dans la charpente, mal conçue dès l'origine, et qui s'incline vers le chœur, les enduits étanches qui provoquent de très dommageables remontées d'humidité, la chapelle où sont apparues des fissures, les problèmes d'étanchéité des ouvertures et les vitraux à restaurer. Il a ensuite décrit les travaux de restauration de la nef, charpente à stabiliser, voûte à restaurer en lambris, enduits à gratter et refaire, chapelle à consolider, ce qui constituera la première tranche de travaux.

Les personnes présentes, très intéressées par ses propos lui ont posé de nombreuses questions, tant sur l'histoire de l'édifice que sur les futurs travaux. Ceux-ci pourront commencer fin du 1^{er} trimestre et nous espérons pouvoir organiser une nouvelle visite dès que la sécurité des visiteurs sera assurée.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée des travaux. Nous publierons sur le site de la commune les photos et l'état d'avancement du projet.

■ Etat civil 2016

Naissances

BOUTHORS Albert	le 2 février
DANG HAINAUD Eliott, Mikal, Lam	le 29 février
DEGAS Jules, Vincent	le 21 mars
DEGAS Mathys, Kevan	le 21 mars
HERBELLES Milla, Nicole	le 17 avril
EL KADI Marwa	le 19 avril
ROUFF Anaïs, Béatrice, Chantal	le 26 avril
CABRIE Chloé, Emma, Léa	le 28 juin
LHOPITEAU Thaïs	le 30 juin
CHERRIER Jayden, Florian, Pascal	le 2 juillet
MAIGNAN Meïlyne, Anaëlle, Victoria	le 5 août
BEL Alexandre, Jean-Philippe	le 15 août
DAMIRAL Zoé	le 14 septembre
DARDE Marine, Christine	le 9 octobre
BABIN JACQUET Naël, Charles, Gaël	le 12 octobre
RENOUX Romane, Albane	le 30 octobre
ALIX Mathis, Dominique, Philippe	le 15 novembre
SATIZELLE Thomas, Swan, Justin	le 17 novembre

Décès

Antoinette BAPTISTE née FOURE	le 29 mai
Robert ROBILLARD	le 2 août

AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur Pharmacies

Jouy : Mourajid 02 37 22 20 06
St Prest : Siabas 02 37 22 37 33
Chartres : Gasnier-Pouzols
C. C. Carrefour 02 37 34 04 58

Infirmiers

Jouy : Agnès Fauconnier - 02 37 22 24 57
Aline Decrock - Coisneau Séverine

Kinésithérapeutes

Jouy :
Chantal Dziura 02 37 22 32 31
Lydie Taverne 02 37 21 43 63
St-Prest : Christelle Valuet et
Laurent Basterre 02 37 22 35 54

Médecins généralistes

Jouy : Brigitte Bertrand et
Gérald Galliot 02 37 32 30 16
Saint-Prest :
Frédérique Descours 02 37 22 49 09
Laurent Laumailier 02 36 25 90 18

CPAM 3646
(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours – Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel sans abri 115
Enfance maltraitée 119

AGENDA TECHNIQUE

Electricité RSEIPC-SYNELVA
Clientèle 02 37 91 80 00
Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement
Service client : Cm Eau : 02 34 43 90 22
Services techniques Chartres Métropole :
02 37 91 35 20

Renseignements administratifs 39 39

AGENCE POSTALE

St Prest 36 31
9h30 à 12h et 14h à 16h30
(samedi : 9h à 12h). Fermé le mercredi

TRANSPORTS

Bus 0892 35 35 35
Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière

Gare SNCF

Jouy 08 99 34 14 37
Lundi au vendredi 6h05 à 13h20 3635

Transport à la demande 08 25 30 28 00

AGENDA ENFANCE

Assistants maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

Ecole Daniel Alix 02 37 31 60 23

Centre de Loisirs (Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans)
Contact : PEP28 tel 02 37 88 14 14 ou
www.lespep28.org

Accueil de loisirs de Jouy : 08 99 78 39 62

PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé : Père Evynx Monestime
02 37 21 45 72

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte tous les lundis à partir de 13h30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

Déchetterie d'Harleville 02 37 90 92 72
Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h45 et 14h à 17h45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés
A domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier)
Chartres Métropole Info Déchets :
0800 22 20 36

LES ASSOCIATIONS

ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Amicale des Sapeurs Pompiers

Christian Béaur

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jacques Bouard 06 75 81 00 58

Football

Thierry Chaumont 06 19 34 01 93

Pongiste Club de Coltainville

Jean Leriche 02 37 31 90 31

Société de Chasse

Jean-Claude Fouré

Atelier théâtre

Socha Tessier 02 37 22 29 10

Ateliers de travaux Manuels du mardi

Josiane Buisson

Réunion des Retraités (dès 60 ans)

Dans la salle des associations (Renseignements en mairie)

Centre Equestre La Sablière

Rue de la Croix Buisée 02 37 31 69 05
www.centre-equestre-la-sabliere.ffe.com/

ACTIVITÉS ARTISANALES, COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la plaine Frank Vivier

09 82 52 92 24

Confection et décoration CARDAMOME
02 34 43 27 04

Couverture Zinguerie BDF **Bruno Lochet**
02 37 31 64 99

Décoration d'intérieur **Quitterie Chailley**
06 15 87 46 27

Electricité Générale **Yvon Thirant**
02 37 31 92 21

Graphiste, illustrateur **Yohan Bourgeois**
06 71 44 23 26

Maçonnerie **Jimmy Loison**
02 37 28 31 69

Entretien Création espaces verts

Pascal Bidault 02 37 31 92 68

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LPB 02 37 31 92 68

Réparation d'horloges **Galloni**
02 37 31 41 85

(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon)

Retouches **Ana** travaux de couture
02 37 31 66 67

Si vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de déposer vos coordonnées en mairie ou en ligne.

Mairie de Coltainville : 02 37 31 60 66

Courriel :
mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public
Lundi et vendredi de 17h à 19h
mercredi de 10h à 12h

et sur rendez-vous pour actes particuliers

Site : www.coltainville.fr
suivez les actualités

Message du comité des fêtes

Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps dans l'animation de la Commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone, nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Comité de rédaction

Jacques Bouard - Frédérique Galiotto - Jean Leriche - Marie-Hélène Simi - Socha Tessier.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2017 et souhaitons qu'elle vous apporte joie, santé et réussite.